

LA LETTRE DU SPECTACLE

Le 11 mai, découvrez la nouvelle formule de La Lettre du Spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°295 – 27/04/2012

DANS L'ACTUALITÉ

► Les sénateurs défendent les aides à la culture

De nouvelles règles européennes encadrent les subventions et commandes publiques, sans exception pour la culture. Les sénateurs ont étudié le dossier.

Lire page 4

► Le Hublot et l'Avant-rue en lutte pour leur convention

Deux lieux de création d'Île-de-France risquent la fermeture si les compagnies qui les portent perdent leur convention DRAC.

Lire page 4

► Emploi formation : des inégalités devant l'insertion

Une enquête révèle qu'il est plus facile d'entrer dans les métiers du spectacle pour un homme issu d'une famille de cadres que pour une femme venue d'un milieu populaire.

Lire page 5

► Désaccord pour le CNDC d'Angers.

Après avis du jury, la Ville et le ministère de la Culture défendaient des candidats différents pour la direction.

Lire page 7

► Angoulême : la SMAC en régie

La Nef va passer d'une gestion associative à une régie directe. La Fédurok craint d'y voir le signe d'une tendance nationale.

Lire page 8

POLITIQUE CULTURELLE

Bilan du quinquennat : ni rupture ni progrès

La présidence Sarkozy a été marquée par un rapide renoncement aux réformes, l'incapacité à établir la confiance avec les collectivités et la profession ainsi que des nominations contestées.



Les Entretiens de Valois



Manifestation de mai 2010



Les vœux de janvier 2009

Le Nicolas Sarkozy de 2007 exigeait de la performance, des chiffres, s'enivrait de «*politique de civilisation*», accusait le système d'avoir dévoyé la démocratisation culturelle... Cinq ans plus tard, le spectacle vivant public a échappé à la rupture, mais a subi de multiples fissures. Le ministère de la Culture a été préservé d'une fusion, son administration n'a pas vu ses missions réduites, mais ses effectifs ont fondu, RGPP oblige. Ses crédits d'intervention n'ont pas échappé aux coupes drastiques pratiquées en Italie ou aux Pays-Bas. Les Entretiens de Valois ont gelé la réforme des interventions de l'État que préconisait la Cour des comptes, mais ils ont aussi servi de prétexte pour étouffer toute ambition politique. La belle façade du spectacle vivant, avec ses labels et ses programmes, a été rénovée par de nouveaux règlements. Mais ses institu-

tions piliers ont été fragilisées financièrement et une insécurité s'est installée concernant les soutiens des DRAC aux petits lieux, scènes conventionnées et festivals. Le nombre de festivals aidés par l'État est passé, par exemple, de 341 (12 M€) en 2007 à 206 (7,4 M€) en 2012. En ce qui concerne les équipes artistiques, la comparaison des chiffres contredit tout catastrophisme. Le nombre d'équipes conventionnées par l'État est passé de 370 à 424.

Plan de relance : une promesse non tenue

En comptant les aides aux projets, le nombre d'équipes artistiques aidées par l'État reste stable (de 1 150 à 1 200 selon les années) pour un volume d'aide global d'environ 46 M€. Un bilan en stabilité qui contraste avec le ressenti des professionnels. Sur le terrain, la crise se mesure en dates annulées, en budgets

de création en baisse, en coproductions émietées, en actions culturelles non reconduites. Quand le ministère y rajoute ses propres redéploiements, la coupe est pleine. Malgré les incantations pour plus de diffusion, Christine Albanel puis Frédéric Mitterrand ont paru motivés d'abord par la défense des industries culturelles, stimulée par la présidence de la République (Hadopi, Fonds pour la numérisation, plan livre, Centre national de la musique). La perspective d'un vrai plan de relance pour le spectacle vivant – un temps promis par Sarkozy – a fait long feu. Les Entretiens de Valois se sont effilochés dans des conférences régionales sans résultat tangible. La cohésion professionnelle amorcée par cette concertation dégénère en divisions entre réseaux artistiques qui cherchent à obtenir un traitement particulier de la part de l'État. Le Conseil des collectivités terri-

► toriales pour le développement culturel, réactivé par Christine Albanel, n'a pas empêché Frédéric Mitterrand de rendre les collectivités responsables de la baisse des budgets culturels, tandis que les élus locaux accusaient l'État d'étranglement financier. La mission confiée à Jérôme Bouët sur le renouvellement des partenariats avec les collectivités territoriales a produit un rapport resté lettre morte. Le concept improbable de « culture pour chacun » a échoué piteusement sur un forum conspué. L'observatoire du spectacle vivant est resté un objectif lointain. Le Conseil de la création artistique a été sabordé après deux ans sur un bilan maigrichon. L'intention de transformer la MC93 en salle de la Comédie-Française a sapé la confiance entre le ministère et la profession. La volonté affichée de développer la diffusion à l'international s'est traduite par un retrait du ministère de la Culture de la tutelle sur le nouvel Institut français. Les idées de fonds de soutien et de ressources extra-budgétaires ont abouti à un rapport tardif et sans soutien politique. Enfin, le ministère s'est discrédité par ses nominations. De plus en plus contestées, suspectées de « copinage » politique, elles ont alterné entre le renoncement face aux exigences d'élus et la désinvolture à l'égard de cofinanceurs territoriaux, à l'exemple du Festival d'Avignon. Plus que les attaques au nom du libéralisme, c'est finalement ce manque de constance politique qui aura caractérisé ces cinq années. ●

YVES PÉRENNOU

ILS ONT DIT

François Hollande

« Avec la part très importante des financements des collectivités locales dans la dépense publique pour la culture, il faut aujourd'hui établir un réel dialogue équitable entre l'État et les collectivités territoriales. Le conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, créé par Catherine Trautmann et réactivé en 2008 à la demande de la FNCC et des associations d'élus par Christine Albanel, doit être l'instance de réflexion et de prise de décision entre État et collectivités. Elle doit être co-présidée par l'État et les collectivités. Il s'agit aujourd'hui de clarifier les compétences dans tous les domaines d'intervention publique et cela ne s'oppose pas à la préservation de la clause de compétence générale. »

En réponse aux questions de la FNCC aux candidats à la présidentielle.

www.fncc.fr

DES ACTIONS	LES RÉSULTATS
● Un desserrement budgétaire est obtenu par Albanel en 2008. Les gels de budget sont levés de 2008 à 2011. Nicolas Sarkozy se présente en janvier 2009 comme défenseur de la culture.	● L'espoir d'un plan de relance ne se réalise pas. Sur cinq ans, les crédits au spectacle vivant n'ont augmenté que de 27 M€, soit une baisse compte tenu de l'inflation.
● Lancement des Entretiens de Valois, en février 2008. Les organisations professionnelles se félicitent de la concertation.	● Après 12 mois d'Entretiens de Valois, le rapport est contesté par les participants. En juin 2009, Frédéric Mitterrand en réduit la portée.
● Lancement par Frédéric Mitterrand en juin 2009 des conférences du spectacle vivant en région.	● « Aucune région n'a abouti à ce qui était la vocation initiale de ces conférences : l'élaboration d'un schéma territorial détaillé ». ⁽¹⁾
● Il n'y a pas eu de « délabellisation », alors qu'il était question, en 2008, d'un écrémage des scènes nationales les moins dotées.	● Aucun nouveau label accordé depuis 2006. Quatre établissements sont entrés en « préfiguration » de scène nationale, à la rentrée 2011.
● Le ministère a accompagné la création de pôles d'enseignement artistique supérieurs.	● La décentralisation des enseignements artistiques initiaux a subi un blocage politique.
● Les DRAC ont été préservées lors de la grande réorganisation des services décentralisés de l'État.	● Les syndicats du ministère dénoncent des baisses d'effectifs dans les DRAC, des postes vacants et les lourdeurs du logiciel Chorus.
● Nominations : la procédure par jury est confortée pour les CDN et les CCN.	● Plusieurs nominations suscitent de vives controverses.
● Lancement et soutien présidentiel au chantier de la Philharmonie de Paris.	● Coût de construction en forte hausse, moyens de fonctionnement incertains.
● Mise en chantier du Centre national de la musique.	● Le projet du Centre national de la musique divise le secteur du spectacle vivant.
● Le régime des intermittents du spectacle a été prolongé en 2009 et 2011.	● Précarisation accrue des artistes. Pas de réduction du déficit.
● Promesses présidentielles sur l'éducation artistique. Introduction de l'histoire de l'art dans les programmes scolaires.	● Les budgets dédiés à l'action culturelle chutent ainsi que les crédits culturels des ministères de l'Éducation nationale, de la Ville, de la Jeunesse... Manifestation le 29 février 2008.
● Signatures des conventions collectives pour le spectacle vivant public, puis privé. Accord de branche sur le recours au CCD d'usage.	● Pas de progression significative en cinq ans de l'emploi salarié permanent dans les entreprises artistiques et culturelles, selon le rapport de branche.
● Restructuration du réseau culturel à l'étranger. Fin 2010, transformation de Culturesfrance en Institut français, établissement public. Les établissements à l'étranger se réorganisent sous une direction unique avec les postes diplomatiques.	● Fermeture d'établissements à l'étranger, réduction des crédits du ministère des Affaires étrangères. Les Bureaux export du spectacle vivant ne voient pas le jour. Le ministère de la Culture perd sa part de tutelle sur le nouvel Institut français.
● 2011 : Loi de sauvegarde de la copie privée. 2012 : loi contre le second marché de la billetterie de spectacles.	● 2008 : le projet de loi sur la pratique amateur est enterré. Aucune avancée sur une loi d'orientation pour le spectacle vivant.
● Fin août 2010, la circulaire sur les labels et réseaux définit les missions et les moyens des établissements.	● Les scènes conventionnées restent à l'écart. Le ministère tend à centrer ses interventions sur les établissements labellisés.
● Création des pôles nationaux des arts du cirque, les centres nationaux des arts de la rue.	● En 2012, ces pôles représentent 1,56% des dépenses d'intervention décentralisées de l'État.
● Réactivation du Conseil national des collectivités territoriales pour la culture. Maintien de la compétence culturelle à tous les échelons de collectivités territoriales.	● L'encadrement de plus en plus contraint de leurs ressources financières incite les collectivités territoriales à se concentrer sur leurs compétences obligatoires.

(1) source : rapport sur le financement du spectacle vivant (Serge Dorny, Jean-Louis Martinelli, Hervé-Adrien Metzger, Bernard Murat)

AVIGNON

Des pistes de développement s'ébauchent pour le Off

Il y a un désir du Off de ne pas être seulement un festival de diffusion, mais de se placer également comme un espace de réflexion», soulignait Greg Germain, président d'Avignon Festival & Compagnies (AF&C) le 12 avril. L'association coordinatrice du Off organisait le colloque «Le Off, une dynamique d'utilité publique». Cette journée a rassemblé plus de 150 profession-



ÉRIC DEGUIN

nels. Les idées qui en sont ressorties seront rendues publiques dans leur intégralité à la mi-juin, puis mises en débat lors du prochain festival (du 7 au 28 juillet). Les débats portaient sur l'attraction du Off à l'international, les aides à la création (que le Off entend développer vers les jeunes compa-

gnies) et les initiatives pour une production alternative. Il était aussi question de la circulation des publics et du lien à créer entre les territoires d'origine des compagnies et le festival. Proposées sous forme d'ateliers, ces discussions ont permis d'esquisser des pistes de réflexion. Elles ont aussi provoqué quelques vifs échanges, notamment sur la question des initiatives de production alternative sur laquelle s'opposaient le Syndicat national des entrepreneurs du spectacle (SNES) et Adrien Aumont, cofondateur de Kisskissbankbank.com, plateforme de financement participatif de projets. Parmi les pistes de réflexion retenues, certaines ne manqueront pas de surprendre : proposer des levées de fonds participatives par le biais du fichier du Off pour financer des projets de création ; créer des synergies sur les territoires en articulant le temps fort constitué par le festival avec la préparation des compagnies et la poursuite de leurs activités suite au Off ; mettre en place une pépinière de création dont le fonds serait abondé par des sociétés partenaires ; encourager des coopératives où des compagnies novices mutualiseraient leurs moyens ; favoriser le partage d'expériences entre compagnies ; instituer le Off en zone franche pour le spectacle vivant par la mise en place d'aménagements juridiques et administratifs. ● TIPHAINE LE ROY

FRAUDE

Près d'un million d'euros détourné à l'Opéra national de Bordeaux

C'est un chèque à l'adresse de la responsable de la régie comptable de l'Opéra national de Bordeaux qui a attiré l'attention de l'établissement. L'employée qui avait en charge depuis une dizaine d'années les dépenses à caractère d'urgence (défraiement des artistes pour leur venue, paiement des intermittents...) aurait détourné près de 137 000 € entre janvier et mars. L'enquête judiciaire révèle que les détournements s'élèveraient à près d'un million d'euros depuis 2006. Selon Thierry Fouquet, directeur de l'Opéra national de Bordeaux, la comptable aurait mis en place des systèmes à la fois «très simples et très difficiles à détecter pour masquer ses falsifications, créant puis supprimant des lignes de compte». Les détournements concerneraient également des sommes en liquide retirées dans le cadre d'avances faites pour les tournées du Ballet ou de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine. L'éta-

blissement dont le principal financeur est la Ville de Bordeaux est en régie personnalisée. Un contrôle de la chambre régionale des comptes achevé en juillet 2010 avait donné un quitus, selon le directeur. «Tout avait été analysé et les procédures avaient en principe été validées. Nous n'avons fait que les appliquer et elles auraient été détournées par la responsable de la régie comptable». Thierry Fouquet suppose qu'occupant un poste dépendant à la fois du ministère des Finances et de la direction de l'Opéra, la comptable aurait pu jouer sur les deux tableaux. L'Opéra qui emploie 360 salariés dont environ 200 artistes dispose d'un budget d'environ 30 millions d'euros. Près de 90% du budget est géré directement par le Trésor public, la responsable de la régie comptable avait la main sur le reste. L'Opéra a porté plainte contre elle pour détournements de fonds, abus de confiance, faux et usage de faux. ● T. L. R.

SYNDICAT

Emploi en CDN : FO alerte sur des disparités

Le syndicat FO (Fédération des arts, des spectacles, de l'audiovisuel de la presse, de la communication et du multimédia - Fasap FO) s'alarme de voir que l'emploi direct d'artistes se maintient à un niveau très faible dans les centres dramatiques nationaux (CDN). «Le volume d'emploi direct des artistes-interprètes dans les CDN est tombé à 13% en 2010 comme en 2009. Ces bilans font apparaître de grandes disparités. Avec un budget d'activité de 1 028 353 euros, le CDN d'Orléans consacre 39% de sa masse salariale à l'emploi direct des artistes. Le CDN de Nanterre, avec un budget d'activité de 3,4 M€, y consacre lui 10,79% de sa masse salariale.» Le syndicat rappelle que l'accord de 2003 avec le Syndecac, prévoit un taux de 25%. Élargissant son propos, FO s'inquiète de ne pas voir le rétablissement de troupes permanentes parmi les actions à financer par les ressources extrabudgétaires proposées dans le récent rapport sur le financement du spectacle vivant. ●

TAXE

Le CNV veut garder l'humour

Le conseil d'administration du Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV) réagit avec vivacité à la proposition du rapport sur le financement du spectacle vivant qui consisterait à «réintégrer au bénéfice de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) la taxe sur les spectacles perçus pour les spectacles d'humour non musicaux». Le CNV s'y oppose unanimement (moins les abstentions des représentants de l'État au CA), tout en se disant d'accord pour une clarification de la répartition de la taxe. Il rappelle : «les spectacles d'humour sont à ce titre [loi du 4 janvier 2002 créant le CNV] partie intégrante du champ des variétés, comme ils le sont depuis l'institution de la taxe sur les spectacles.» Le conseil d'administration, présidé par Guy Marseguerra, souligne l'importance de cette catégorie de spectacle pour le CNV (et peut-être demain le Centre national de la musique) : «Ils ont représenté en 2010, 21% du nombre total des représentations de variétés et de musiques actuelles répertoriées par le CNV, 11% des entrées soit 2,3 millions de spectateurs, et 10% des recettes, soit 62 M€.» Et de s'insurger contre «l'offensive tous azimuts de l'ASTP, association de la loi 1901, visant à déstructurer les ressources du CNV et son régime d'aides.» ●

RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE

Les sénateurs défendent la légalité des aides à la culture

Le droit communautaire menace-t-il les aides publiques à la culture ? Il existe bien une insécurité juridique, répond un groupe de sénateurs, mais les risques sont moins importants qu'on ne le croit. La commission culture du Sénat avait délégué un groupe de travail présidé par le sénateur Vincent Éblé (également président PS du conseil général de Seine-et-Marne) pour étudier l'impact des règles communautaires sur les subventions et les commandes publiques. La question se focalise sur l'ensemble de réglemets désigné dans le jargon bruxellois comme «paquet Almunia». Dans leur compte rendu, ils estiment que certains en font parfois trop dans les procédures, par méconnaissance et par peur de sortir des clous. Des collectivités ont recours, par exemple, à des procédures d'appel d'offres qui ne sont pas nécessaires, des associations «pratiquent l'autocensure à l'égard des subventions». Mais, curieusement, le texte des sénateurs reflète lui-même des incertitudes. D'un côté, il reconnaît que justifier la compatibilité d'une subvention avec le règle-

ment européen «impose une rigueur comptable et une lourdeur administrative que le secteur associatif n'est bien souvent pas en mesure d'assumer». D'un autre côté, il rappelle que seuls sont prohibés les avantages qui faussent la concurrence. Une autre incertitude apparaît lorsqu'ils relèvent des contradictions entre droit communautaire et droit national, notamment, la circulaire Fillon de janvier 2010. ● Y. P.

Les propositions des sénateurs

- Influencer le droit communautaire pour défendre le service public culturel ;
- identifier les aides qui dépassent les seuils du «paquet Almunia» et définir une stratégie juridique ;
- négocier avec la Commission pour qu'elle reconnaisse que certaines aides publiques sont compatibles avec la libre concurrence ;
- mobiliser les élus pour convaincre l'Europe d'une exemption au secteur culturel ;
- réviser la circulaire nationale du 18 janvier 2010, mener des actions de formation et rassurer tant élus que professionnels sur les risques juridiques. ●

PARIS

Micadanses perd 40 000 euros

L'annonce selon laquelle la Ville de Paris envisageait de baisser de 40 000 € la subvention 2012 attribuée à Micadanses a fait réagir le syndicat Chorégraphes associés qui parle de «catastrophe pour le secteur chorégraphique». Cette baisse frappe une structure à l'activité considérable : 17 000 heures de studio et 7 600 heures d'accueils artistiques par an, dont 30 projets chorégraphiques en résidence. La subvention de la Ville est de 240 000 € (incluant 55 000 € de loyer reversé) et 45 000 € pour le festival Faits d'Hiver. Le risque d'affaiblir ce festival

vitrine de la danse émergente à Paris inquiète les professionnels. Plus de 200 lettres de soutien auraient été envoyées à la Ville de Paris. La décision est intervenue alors que la polémique sur le projet de centre de développement chorégraphique Paris Réseau était à peine éteinte. Ce qu'exprime Micadanses : «Cette violente dégradation apparaît comme une sanction qui stoppe net la structuration de l'activité, le développement des actions artistiques et fragilise l'accueil des compagnies chorégraphiques, sans exclure des répercussions sur l'emploi.» ● PHILIPPE VERRIÈLE

MARSEILLE

Un off en vue pour 2013

L'équipe de Marseille 2013 Off a fait salle comble le 13 avril, pour annoncer son programme pour l'année européenne de la culture. Étaient présents des élus locaux à la culture (Patrick Mennucci, pour la Région, et Daniel Hermann, pour la Ville de Marseille) et le directeur général de l'association Marseille-Provence 2013. Cette poignée de bénévoles voit les choses en grand et se targue de réunir 100 projets. À côté des arts visuels, le spectacle sera présent, par exemple, avec un festival

de rock imaginé par Vincent Palacio. Elles ont beau être «impartinentes», ces propositions ont un coût : «Au minimum 1 million d'euros, juge Stéphane Sarpaux, l'un des fondateurs. Un premier tour de table avec les collectivités a été plutôt prometteur.» L'équipe espère aussi séduire des entreprises et compte sur «la débrouille». «L'an dernier, nous avons réussi à autofinancer onze événements», rappelle Stéphane Sarpaux. ● MARJOLAINE DIHL



ÎLE-DE-FRANCE

Le Hublot en lutte pour sa convention

La DRAC Île-de-France prévoit de ne pas renouveler la convention du Théâtre du Hublot, à Colombes (92), qui l'engageait à hauteur de 76 000 € par an. L'établissement installé depuis vingt ans dans une ancienne usine de métallurgie, dénonce une décision qui «met gravement en danger la compagnie». Dirigé par Véronique Widock, le Hublot héberge sa compagnie Les Héliades et accueille en moyenne cinq compagnies en création chaque saison. Engagée dans un travail territorial vers les publics dits éloignés de la culture, la structure a reçu le soutien de la Ville et des communes partenaires (Clichy-la-Garenne, Boulogne-Billancourt, Villeneuve-la-Garenne, Gennevilliers et Asnières-sur-Seine), d'élus du Département des Hauts-de-Seine et de la Région. Le Hublot, conventionné depuis 2003, veut rester optimiste après le cas du Studio-Théâtre de Stains qui était également menacé (*La Lettre du Spectacle* du 13 avril). Le ministre avait alors décidé l'annulation de la décision de la DRAC. ● T. L. R.



Avant-rue : risque de fermeture

La compagnie Friches-Théâtre urbain risque de devoir fermer le lieu de création artistique et d'accueil en résidence d'arts de la rue à Paris, l'Avant-rue, dans le 17^e arrondissement. La DRAC a engagé un déconventionnement sur trois ans de la compagnie. «Le financement projet par projet ne peut pas permettre de gérer un lieu de résidence de façon pérenne», expliquent les responsables artistiques, Pascal Laurent et Sarah Harper. Arrivée dans cette friche industrielle en 1999, la compagnie l'a aménagé et y a accueilli plus d'une centaine d'artistes. Outre l'histoire, les liens économiques restent étroits entre le lieu et l'activité de la compagnie, même si celle-ci est aujourd'hui tournée vers des créations participatives dans des cités. La DRAC soutient la compagnie à hauteur de 60 000 €, la Ville de Paris 50 000 € et la Région 20 000 €. «Si aucune solution n'est trouvée, nous serons obligés de fermer l'Avant-rue dans la première quinzaine de juin, avertit l'administrateur, Marc Jossierand. La décision de la DRAC nous est présentée comme mécanique, mais en fait, elle montre que les nouveaux territoires de l'art sont de moins en moins soutenus.» L'Avant-rue fait partie du réseau francilien Actes If. ●

EMPLOI FORMATION

Sexe, origine sociale : inégalités devant l'insertion professionnelle

Une enquête publiée en mars par la Commission paritaire nationale emploi et formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) éclaire l'articulation entre l'offre de formation et les besoins d'emploi du secteur du spectacle vivant. Elle a été réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) et intervient après une augmentation du nombre de formations qualifiantes, ces dernières années. La CPNEF-SV en répertorie ainsi près de 400, de longue durée. Observant 620 parcours individuels, l'étude estime que cette multiplication de formations contribue à déstructurer le marché de l'emploi. Mais elle pointe surtout les inégalités face à l'emploi, en fonction du sexe et de l'origine sociale. Ainsi chez les techniciens, les hommes formés aux techniques du spectacle vivant ont une insertion assez aisée et pratiquent en parallèle des activités souvent complémentaires, «alors que les femmes pratiquent des métiers moins rémunérés et plus précaires et sont souvent

conduites à exercer d'autres activités à caractère purement alimentaire, quand ce n'est pas simplement abandonner les activités du secteur». Chez les artistes, «les hommes issus de familles de cadres ou de professions intermédiaires ont l'insertion la plus aisée ou la moins complexe». Les artistes femmes issues du même type de familles connaissent des situations plus défavorables face à l'emploi. «Les jeunes hommes et femmes issus de familles populaires, dotés de diplômes de niveau moyen, s'insèrent difficilement et s'inscrivent plus fréquemment dans des logiques d'enseignement à la périphérie du champ du spectacle vivant.» De façon générale, la formation professionnelle est jugée par l'étude comme «une voie efficace» pour entrer dans les métiers du spectacle vivant. La plupart des sortants d'une formation professionnelle connaissent au moins une séquence d'emploi dans le secteur. Mais la formation n'est pas la voie principale, car «la majeure partie des recrutés dans le secteur n'en sont pas issus». ●

PRÉSIDENTIELLE

La chanson interpelle les candidats

La Fédération des festivals de chanson francophone (FFCF) a alerté les candidats à la présidentielle sur la fragilité de son domaine. Son président, Jo Masure, directeur du festival Alors chante, à Montauban (82), leur écrit : «Certains médias ou groupes sociaux branchés et influents sont devenus générateurs d'attitudes négatives ou dénigrantes à l'égard de la chanson d'expression française de qualité». Il demande : «Comptez-vous réintroduire dans votre ministère de la Culture, la notion de «chanson francophone» actuellement diluée dans la nébuleuse «musiques actuelles», terme jeuniste et récupérateur ?» La fédération réclame des actions spécifiques : résidences d'écriture spécifiques à la chanson, programme d'aide à la création, création d'un lieu public parisien dédié, ouverture d'un créneau de diffusion à la télévision publique, labellisation des festivals de la fédération. À l'image d'autres réseaux (musiques contemporaines, musiques du monde, jazz...) la chanson se défend ainsi face à une perte d'identité. Seul Nicolas Dupont-Aignan a trouvé le temps de répondre avant le premier tour, et l'équipe de François Hollande assure qu'un courrier est parti. L'association s'est également été adressée au président de l'association pour le Centre national de la musique. La FFCF compte 25 festivals et revendique un total de 235 000 spectateurs en 2011. ●

ENTRETIEN



«Fusion, rattachement : des propositions et des rumeurs pas sérieuses à propos de l'ONDA»

Fabien Jannelle, directeur de l'Office national de diffusion artistique (ONDA)

Le rapport sur le financement du spectacle vivant propose une fusion de l'ONDA au sein d'un futur fonds de soutien. Qu'en pensez-vous ?

La première chose que je n'arrive pas à comprendre, c'est que ce fonds n'ait pas de personnalité morale. Il serait rattaché, selon ce rapport, au ministère de la Culture et de la Communication. Après avoir consulté des experts, je m'y perds. L'ONDA deviendrait-il un service du ministère ? Ce qui signifierait que l'ONDA disparaîtrait et que ses personnels deviendraient fonctionnaires de l'État ? Cela ne me paraît pas sérieux. Par ailleurs, il est dit dans le rapport que nous sommes neuf alors que nous sommes dix-neuf. L'autre possibilité envisagée me paraît beaucoup plus sage. Il s'agirait d'établir des conventions de coopération entre le futur fonds et l'ONDA. Que l'ONDA se trouve mandataire en ce qui concerne les missions de diffusion du futur fonds me paraît tout à fait envisageable.

Christophe Girard plaide en faveur de l'intégration de l'ONDA dans l'Institut français...

Christophe Girard a semble-t-il des ambitions nationales dans la culture. Cette proposition m'étonne à cet égard, car elle n'a aucun sens. Chacun sait – sauf peut-être lui, j'en ai peur – que l'ONDA consacre 75% de son activité à la diffusion en France de productions françaises. L'international, c'est seulement un quart. De plus, c'est étonnant de voir quelqu'un qui est en charge de la Culture avancer, comme seule et unique proposition, de retirer des compétences du ministère de la Culture, un organisme qui travaille aussi à l'exportation.

On entend parler de rattachement de l'ONDA avec d'autres organismes. Que répondez-vous à ces rumeurs ?

Elles ne sont pas sérieuses. J'ai été chargé d'une mission exploratoire pour réfléchir à une meilleure cohérence de l'activité d'associations parapubliques auxquelles

le ministère de la Culture apporte son soutien. Du coup, le bruit court d'un projet de fusion entre HorsLesMurs, le Centre national du Théâtre et l'ONDA. Il n'en est rien. Dans le rapport que je remettrai fin mai-début juin, j'avancerai le souhait que l'on crée une maison commune pour améliorer la visibilité d'établissements comme HorsLesMurs, le CNT, l'ONDA, l'Anrat, le Relais Culture Europe, l'Institut national de la marionnette. Je les ai rencontrés, nous avons discuté. Ils sont partants sur une proposition constructive qui traduirait la volonté des uns et des autres. Il n'est pas question de faire un mécano avec des établissements qui ont des métiers différents. Qui me connaît sait que je suis favorable aux petites structures dynamiques. Ce n'est qu'ensemble que nous déciderons de ce que l'on veut mutualiser, des synergies qui bénéficieraient aux publics et aux partenaires, pour nous concentrer sur nos cœurs de métier. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

FESTIVALS

Jeux olympiques, Euro 2012, crise...
vague d'annulations outre-Manche

Effet conjoncturel ou désaffection durable du public ? Plusieurs festivals britanniques de musiques actuelles annulent leur édition 2012. Mi-janvier, le Festival Big Chill à Malvern Hills déclarait forfait. Son directeur se justifiait ainsi : « *La disponibilité des artistes et les confirmations que nous attendions m'ont amené à conclure que je ne pouvais pas risquer d'organiser un tel événement en plein air.* » Il pilote également



Sonisphère

les festivals de Reading et Leeds. Le festival itinérant Sonisphere, qui devait accueillir Kiss ou Faith No More à Knebworth en juillet, a préféré annuler, face à « *une année qui s'avère plus difficile que prévu.* » Intro Festival, à Middlesbrough, baisse aussi pavillon « *à la lumière de la situation financière actuelle et compte tenu de la participation de Middlesbrough aux célébrations des Jeux olympiques de Londres 2012 et du Jubilé de la Reine.* » En effet, près d'une soixantaine d'événements – gratuits ou sponsorisés – auront lieu sur la route de la flamme olympique et

autour des Jeux olympiques. La BBC organise, par exemple, des concerts gratuits les 23 et 24 juin à Hackney, avec six scènes (Lana Del Rey, Jay-Z, Rihanna, David Guetta...). 100 000 spectateurs sont attendus. Coca-Cola proposera des concerts gratuits à Birmingham, Cardiff, Glasgow et Leeds. Le BT River Music (21-22 juillet) sera également un grand rendez-vous musical gratuit à Londres, avec six scènes réparties dans la capitale, représentants autant de

continents. Certains organisateurs invoquent également l'Euro 2012 pour justifier ces annulations. L'an passé, Glastonbury, le plus important festival anglais, et Oxegen, son équivalent irlandais, avaient fait savoir qu'ils diffèrent leur prochaine édition à 2013. Près d'une trentaine de festivals britanniques avaient déjà annulé en 2011, faute de billetterie suffisante. Le public britannique semble se tourner vers des festivals de niche (Bestival, Nova Festival...), voire des événements européens, comme Sónar ou Exit. ● NICOLAS DAMBRE

UNION EUROPÉENNE

Les lauréats du programme Culture

Parmi les projets sélectionnés pour une subvention européenne dans le cadre du programme Culture 2007-2013 (pour un total de 19 millions d'euros), plusieurs font intervenir des opérateurs français du spectacle vivant. Des aides de 200 000 euros sont ainsi attribuées à Hip Cirq Europ', piloté par Le Plus Petit Cirque du monde, à Bagneux ; réseau occitan Tramontana porté par Nosauts de Bigorra, à Bouilh-Pereuilh (65); World Crisis Theatre, emmené par la compagnie Transplanisphère ; Métamorphoses, porté par la Biennale nationale de danse du Val-de-Marne ; Christine de Suède, l'euro-péenne, par l'Institut français de Suède ; La Nouvelle

Troupe, par Nantes Europe Express. Par ailleurs, les structures françaises suivantes sont partie prenantes de projets : Loge 22, à Lyon, Circa (pôle des arts du cirque à Auch), Culture Commune, scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais, les ensembles Accentus et Musicatreize Mosaïques, la Sacem, le Centre chorégraphique national de Basse-Normandie, l'Orchestre français des jeunes, Le Maillon, à Strasbourg et le Théâtre auditorium de Poitiers, l'Opéra de Rouen Haute-Normandie, l'association Attention chantier vocal, l'Académie européenne de musique, ProQuartet-CEMC et le Centre national des arts de la rue en Poitou-Charentes. ●

HONGRIE

Young Europe :
conférence en mai

Le projet d'éducation artistique multilingue Young Europe 2 tiendra sa conférence de mi-parcours du 22 au 24 mai, à Miskolc, en Hongrie. Sous l'égide de la Convention théâtrale européenne, ce projet associe huit théâtres dans sept pays en vue de créer quatre pièces écrites avec la participation de jeunes, puis traduites dans huit langues et jouées dans les écoles et les théâtres en Europe. La prochaine conférence doit poser les jalons de nouveaux modèles européens d'éducation artistique. Ses propositions seront retravaillées au festival de clôture du 13 au 17 mai 2013, à Berlin. ●

PORTUGAL

Scénographie
et parrainage

La seconde édition de la rencontre internationale de scénographie Scenalisboa se déroule du 19 avril au 5 mai à Lisbonne, organisée par l'association des scénographes portugais. L'Union des scénographes français (UDS), présidée par Raymond Sarti, parraine cette jeune organisation, au titre de centre français de l'OIS-TAT, organisation mondiale des architectes scénographes et techniciens de théâtre, présente dans quelque 80 pays. ●

EUROPE

Accord franco-
britannique

Le 12 avril, Xavier Darcos, président de l'Institut français, et le directeur exécutif du British Council, Martin Davidson, ont officialisé une collaboration dans le domaine des échanges artistiques, des saisons culturelles, des langues, du dialogue interculturel, du développement de services en ligne, la mutualisation de la communication et la mobilité du personnel. ●

VITE DIT

► Londres : un nouveau théâtre de 350 à 500 places ouvrira en 2020 sur Oxford Street et sera géré par Nimax. ► New York : le centre de danse contemporaine Martha Graham s'installera dans les anciens studios de la compagnie Merce Cunningham. ► Maroc : Human Rights Watch dénonce une atteinte à la liberté d'expression après l'arrestation le 28 mars du rappeur Mouad Belghouat. ► Washington : le Howard Theatre, salle mythique de la communauté noire (1 200 places) a rouvert le 12 avril, après 32 ans de sommeil.

Désaccord pour le CNDC d'Angers.

Lancée en décembre, la procédure de désignation du successeur d'Emmanuelle Huyhn à la direction du Centre national de danse contemporaine (CNDC), à Angers, se complique. Le jury s'est réuni le 16 février sur une short-list comportant **Emmanuelle Huyhn, Marcia Barcelos/Karl Biscuit** et une surprise, la candidature de **Robert Swinston**, de la compagnie Merce Cunningham. Depuis, deux tendances opposées se dessinent. D'une part, celle favorable à l'installation d'un pôle cunninghamien au CNDC, d'autre part, celle œuvrant pour le maintien de la directrice (à son poste depuis 2004). Une pétition – plutôt une somme de mots de soutien – a été envoyée aux membres du conseil d'administration en faveur d'Emmanuelle Huyhn, au titre de la priorité à la création contemporaine à la tête des centres chorégraphique nationaux. Le ministre de la Culture serait, d'après des sources locales, favorable à cette solution. Mais, à la Ville

certaines souhaitent un renouvellement. Après le conseil d'administration du 23 avril, où aucun consensus ne s'est dégagé, on s'acheminera vers un report de la décision.

Pleyel et la Cité de la musique sur smartphones.

La Cité de la musique de Paris a mis en ligne deux applications pour smartphones et tablettes. L'une est dédiée à la Salle Pleyel et présente le lieu, sa programmation et des extraits de concerts. Elle a été conçue par Images Créations. L'autre est une déclinaison du site Internet citedelamusiquelive.tv et propose une soixantaine de captations de concerts par an. «*La volonté était d'élargir le public et de toucher un public international*», explique **Clara Wagner**, directrice de la communication. À partir d'un développement en interne, elle a été conçue par Mosquito. Une troisième application, dédiée à la Cité de la musique, sortira cet automne.



D.R.

PAS-DE-CALAIS

Le Festival de la Côte d'Opale remis à flot

Après des années de relations houleuses, le Festival de la Côte d'Opale et la Région Nord-Pas-de-Calais ont divorcé l'an passé. Financé jusqu'à 40% par la Région, ce rendez-vous musical né en 1976 a failli sombrer. Le député-maire PS de Boulogne-sur-Mer (62), Frédéric Cuveillier, également président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, a provoqué un nouveau tour de table et fait voter le 16 avril une subvention de 200 000 euros. Quittant Calais ou Dunkerque, le festival se recentre du 5 au 12 juillet sur Boulogne, Outreau et Dannes. Patrick Dréhan, directeur depuis 1984 et maintes fois menacé d'être congédié, commente : «*La Région souhaite considérer d'autres manifestations créées dans son sillage. Ce festival a pourtant développé une identité forte de Berck à Dunkerque.*» La manifestation s'est sans doute trop étendue géographiquement et dans le temps (jusqu'à trois semaines), tandis que ses recettes propres étaient faibles, avec 20 000 spectateurs l'an passé. «*La création du Main Square Festival d'Arras, il y a 5 ans, a siphonné le public et certains financements*, ajoute Patrick Dréhan. Patrick Dréhan est, par ailleurs, adjoint au maire de Boulogne : «*Une façon pour le maire de me protéger et de préserver le festival.*» ● N. D.



D.R.

39 650

LE CHIFFRE

C'est le nombre de représentations de spectacle vivant musical en 2011, selon le bilan annuel du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). Cela fait 5 440 de plus qu'en 2010 (+16%). Cette forte hausse s'expliquerait en partie, selon le CNV, par la hâte de certains producteurs à déclarer leurs recettes avant la fin de l'année pour pouvoir exercer leur «droit de tirage» dès le début 2012. Les représentations de la seule année 2011 ont justifié 18,8 M€ de facturation de taxe (+7%). «*La croissance du marché de la diffusion en 2011 sera vraisemblablement moindre que ne le laissent donc supposer ces premières tendances*», indique le CNV. Au total, la facturation nette de taxe fiscale par le CNV en 2011 s'élève à 23,4 M€, identique à 2010.

DAC de Bourgogne.

L'association des DAC de Bourgogne Franche-Comté s'est constituée le 27 mars. La présidente est **Juliette Didierjean**, directrice des affaires culturelles de la Ville d'Auxerre (89). Elle adhère à la Fédération nationale des associations de DAC (Fnadac).

Nice : Lapp reconduit.

Pour la seconde année, Harry Lapp Organisation a remporté l'appel d'offres lancé par la Ville de Nice pour la programmation du Nice Jazz Festival (du 8 au 12 juillet). L'enveloppe artistique est passée de 500 000 à 600 000 euros.

Fneijma : nouveau bureau.

La Fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles (Fneijma), a élu son bureau pour deux ans : président **Serge Ceccaldi**, directeur de Musique et Équilibre à Orléans (45), trésorière **Nadège Guédon**, directrice administrative et financier du CIAM à Bordeaux (33), secrétaire **Noëlle Tatic**, présidente directrice générale de ATLA à Paris.

Musiques en scène : précision.

Le bilan consacré à la biennale Musiques en scène, dans notre dernier numéro, mentionnait 290 000 € de billetterie. Ce chiffre comprenait également les fonds propres de Grame (incluant les subventions de l'État et de la Région Rhône-Alpes).

Succession à l'Autre Canal.

La directrice de la scène de musiques actuelles l'Autre Canal, à Nancy, ne sera pas candidate à sa succession. Son mandat arrive à échéance fin 2012. **Isabelle Chaigne** confie : «*Il ne faut pas rester trop longtemps à une direction. Je dirige depuis 12 ans l'Autre Canal, d'abord durant sa préfiguration, puis depuis son ouverture, en 2007.*»

APPELS À CANDIDATURES

● Oléron : arsenal.

La Ville du Château-d'Oléron (17) ouvre un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une salle de spectacles dans l'aile sud de l'arsenal. Date limite : 25 avril. 05 57 14 07 07.

● Salle à Saint-Palais.

La communauté de communes Amikuze lance un appel d'offres pour la création d'une salle de 300 places à Saint-Palais (64). Date limite : 25 avril. 05 59 65 74 73.

● Rendez-vous du fleuve.

Le conseil général de la Somme ouvre un marché pour la coordination artistique et la direction technique du «Rendez-Vous du fleuve» (7, 8 et 9 septembre 2012). Date limite : 29 mai. 03 22 71 81 98

MUSIQUES ACTUELLES

La Nef en régie municipale

La Nef, scène de musiques actuelles à Angoulême (16), va passer en régie personnalisée après le 31 mai quand prendra fin la délégation de service public de l'association Dingo. «*L'équipe salariée sera reprise par la Ville, mais la directrice de la SMAC est-elle désirée ?*», se demande David Pougnaud, le président de l'association Dingo. Le maire et président du Grand Angoulême, Philippe Lavaud, était favorable à une gestion sous forme de société publique locale (SPL) pour la Nef, le parc des expositions Carat et la scène nationale. Une étude sur la SPL avait été commandée au cabinet Quadra, mais ses conclusions n'ont pas été publiées, selon une source proche de Philippe Lavaud. Le statut de régie pourrait bien être définitif. Philippe Berthelot, directeur de la Fédurok, confie que les adhérents de la fédération sont vigilants : «*Cela pourrait servir d'exemple à d'autres collectivités, préférant reprendre en main des équipements à travers un système administré plutôt que participatif. À Angoulême, la dynamique associative autour de la Nef est malheureusement désormais perdue.*» ● N.D.

Trois Baudets : DSP.

Cinq candidats ont postulé pour la délégation de service public (DSP) des Trois Baudets, à Paris. Il s'agit de l'actuel directeur, Julien Bassouls, allié à Oriza (Bellevilloise), Group Soumère, Astérios Spectacles associé à la Loge, Allez Zou l'Agence associée à Circulez y a Tout à Faire (gérées par Laurent Desideri et Nicole Mingasson respectivement actuel et ancien directeur du Sentier des Halles) et de Caramba Spectacles. Ils déposeront leurs offres auprès de la Ville de Paris avant le 18 mai. Le délégataire sera choisi en octobre.

Equilbey : nouvel orchestre.

Le conseil général des Hauts-de-Seine a prévu une subvention de 330 000 € en 2012, pour soutenir la naissance du nouvel

orchestre de Laurence Equilbey, Insula. Cet ensemble d'instruments d'époque consacré au répertoire classique et préromantique sera composé de musiciens confirmés et de jeunes talents. Il se produira sur scène seul ou avec le célèbre chœur Accentus qu'a fondé Laurence Equilbey.

Le Paris-Villette de Paris à l'État ?

La proposition de **Georges-François Hirsch**, le 19 mars, de transformer le Théâtre Paris-Villette en un lieu dédié au jazz semble avoir pris au dépourvu le cabinet de **Christophe Girard**, à la Ville de Paris. On y confie que le directeur de la DGCA n'aurait pas pris la peine de prévenir la direction des affaires culturelles de la Ville, ni l'adjoint à la culture. «*Quant au modèle économique de Paris-Villette,*

ajoute-t-on dans l'entourage de Christophe Girard, *il ne fonctionne plus, avec une demi-saison et une fréquentation moyenne de 62 spectateurs par représentation. La Ville a augmenté sa subvention de 150 000 euros l'an passé. L'État devra dire clairement s'il souhaite récupérer ce bâtiment qui lui appartient.*»

Fermes en scènes.

Le Relais culturel de Wissembourg, théâtre régional en Alsace, organise la première édition du festival Fermes en scènes, les 11, 12 et 13 mai. Pendant trois jours, dans différentes fermes du Pays de Wissembourg et du Sud du Palatinat, des écrivains, metteurs en scène, comédiens, poètes et musiciens proposeront des textes, dans un esprit de rencontre entre



culture et nature, moments souvent suivis de repas ou dégustations.

Soutiens pour Sakifo.

Zone Franche, le réseau des musiques du monde, est solidaire du festival Sakifo à la Réunion qui s'était vu annuler une subvention de 150 000 euros parce qu'il avait programmé Orelsan. «*À défaut [de rétablissement des soutiens publics], nous ne pourrions qu'interpréter le choix du président du conseil régional de la Réunion comme un abus de pouvoir*», écrit Zone Franche. Le Syndicat des musiques actuelles (SMA), la Fédurok et la Fédération des scènes de jazz (FSJ) expriment leur désapprobation et leur inquiétude : «*Les compétences des responsables du festival Sakifo sont avérées et rejoignent celles d'une profession qui a reconnu le talent de ce jeune*

CARNET

René Gonzales, directeur du Théâtre de Vidy à Lausanne, est décédé le 18 avril d'un cancer, à 69 ans. Cet ancien comédien avait dirigé le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis (1976-1985) puis la MC93 de Bobigny. Il avait été le premier directeur de l'Opéra Bastille, de décembre 1988 à août 1989. Il avait rejoint le Théâtre de Vidy voici 21 ans, d'abord auprès de l'ancien directeur Matthias Langhoff avant d'en prendre la direction.

«*indignée face à la situation de chantage à la subvention.*»

Franco Gourmandes.

Morgane Events, nouvelle filiale de Morgane Group (Francofolies de la Rochelle), et Caramba Spectacles coproduisent la première édition des Franco Gourmandes. Ces rencontres inédites entre musique et gastronomie auront les 2 et 3 juin, à Tournus (71). Benabar, Camille, Charlie Winston ou Caravan Palace sont programmés, ainsi que des artistes locaux. Le chef Jean-François Piège réunira ses homologues bourguignons, qui proposeront des menus inédits aux festivaliers. Dotées d'un budget d'un million d'euros, les Franco Gourmandes espèrent attirer 10 000 personnes.

Comédie de l'Est en préfiguration.

Guy Pierre Couleau, directeur de la Comédie de l'Est, à Colmar, centre dramatique régional (68), annonce la décision du ministère de la Culture d'engager le processus de labellisation en centre dramatique national dès la saison prochaine. «*Nous sommes très fiers de cette distinction, attribuée précisément 65 ans après la création du premier Centre dramatique national de l'Est, installé à Colmar en 1947*», déclare Guy-Pierre Couleau.

UN SITE À LA LOUPE

www.snsf.fr

Le nouveau site web du syndicat national des scènes publiques (SNSP) propose un espace interactif avec des services réservés à ses adhérents : annuaire, Wiki collaboratif, service juridique, ressources... Les visiteurs y trouveront des actualités, offres d'em-



ploi et une carte interactive. Le site a été conçu par Artaban Communication.

Détours de Babel

Du 23 mars au 7 avril, à Grenoble et dans l'Isère

Positionnement : « Festival des musiques du monde contemporain », au croisement des musiques dites savantes et actuelles, écrites ou improvisées. En 2011, avec le thème Résistances, la programmation explorait la relation entre musique et politique.

Historique : En 2011, la fusion de 38^e Rugissants, dirigé par Benoît Thierbergien et du Grenoble Jazz Festival, dirigé par Jacques Panisset, crée le Centre international de musiques nomades (CIMN) qui organise Détours de Babel.

Équipe : président Jean-Pierre Saez, vice-président Jean-Philippe Leclère. Direction Benoît Thierbergien, conseil artistique Jacques Panisset, secrétariat de direction Estelle Bretheau, administration Joséphine Grollemund avec Nathalie Le Gallou-Ong et Johanne Deffayet, production Olivia Labat avec Aurore Drouhin et Mellila Monier, communication Lorreine Petters avec Lisa Berthet, direction technique Pablo Gomez et action culturelle Sohie Boucher.

Relations presse extérieures : Opus 64, Patricia Langloff et Marie-Jo Lecerf.

Nombre d'événements :

64 concerts/spectacles en salles, 9 spectacles en extérieur, 73 représentations, 99 rendez-vous au total (concerts, spectacles, rencontres, débats, répétitions publics, actions culturelles...)

Représentations gratuites : 23

Lieux : 34 lieux d'accueil à Grenoble et en Isère : Amphithéâtre Pont-de-Claix, bibliothèques, hall de l'Hôtel de ville, Espace 600, Hexagone scène nationale de Meylan, la Rampe d'Échirolles, l'Espace Paul Jargot à Crolles, La Source à Fontaine, l'Heure bleue de Saint-Martin d'Hères, la MC2, musées, salles des fêtes...

Nombre de jours de représentation : 16.

Action culturelle : plusieurs déambulations artistiques en ville, rencontres en bord de scènes, visites de décors à la MC2, cinq ateliers amateurs, partenariat avec les bibliothèques, avec la ciné-



D. R.

mathèque, séances scolaires, ateliers en collèges avec Alejandro Viñao, concert à l'hôpital, tarifs de groupes très réduits via des structures sociales...

Fréquentation 2012 : entrées en salle : 8 900 (entrées payantes : 6 350). Total spectateurs événements dans l'espace public : 14 000 personnes environ.

Taux de remplissage : 86%

Tarifs : de 0 à 25 €, moyenne 7 €

Budget annuel du CIMN : 1 M€ en 2012 (= 2011). Part du budget artistique, accueil et production (résidences, commandes, productions, éditions...) : 70 %.

Part du budget communication : 10%

Financements publics : 66% du budget global. Ville de Grenoble 33 %, État 28 %, conseil général 22 %, Région Rhône-Alpes 17 %.

Recettes propres : 34% (sociétés civiles, coproductions, organismes internationaux, mécénat, billetterie).

Commandes/productions : Station Congo (création Ray Lema), *L'Hymne à la démocratie* (création Das Kapital avec André Minvielle), *Un dia en Oaxaca* (Trio d'argent, ensemble musical crollois), *Greed* (Alejandro Viñao/Temps relatif), création Murcof/Érik Truffaz, création de l'Ensemble Shanbehzadeh, Faustina Linyekula & Flamme Kapaya, *Tongues on fire* (David Murray/Last Poets/Living colour/Dam, *Aux Harmonies* (Pascal Berne).

Coproductions : *Sleep Song* (Mike Ladd/Fondation Royaumeont), *Convoi d'utopies exceptionnelles* (Grand Angle/Fabrique des petites utopies), Ensemble orchestral contemporain.

Chantiers : accompagnement et suivi de projets de jeunes compositeurs et musiciens (Antony Maubert avec Sébastien Béranger, Rémy Godichaud avec Laurie Rousseville, Thomas Chabaliar, Györg Projekt, Benoît Black, Pauline Maucort avec Julie Beressi).

Effectif artistique : 280 musiciens professionnels, 1 300 amateurs impliqués, 10 ensembles étrangers de 16 pays.

Événements : conférence musique et politique, exposition l'art révolutionnaire d'Émory Douglas, cycle cinéma, performance *Malraux remix*.

3 QUESTIONS À



D. R.

«La fusion a réussi car elle était à l'initiative des équipes»

Benoît Thierbergien, directeur des Détours de Babel

Y-a-t-il des nouveautés à cette deuxième édition ?

Le lancement des appels à projets par le Centre international de musiques nomades (CIMN). Sept ont été retenus sur 70 candidatures. Ils émanent de jeunes musiciens. Le festival leur apporte un soutien financier, logistique et médiatique. Le festival s'est aussi étoffé, a initié un format bal, lancé une tournée départementale, institué un tarif libre... Nous conservons le principe de commandes, avec des résidences et des master-classes.

Comment se distingue le rôle du CIMN de celui du festival ?

Le Centre international de musiques nomades s'occupe du travail en amont toute l'année, des résidences, de la recherche de projets, avec des étapes de résidence, en partenariat avec les salles de Grenoble ou les musées du dauphinois qui nous offrent leur plateau.

En aval, le CIMN accompagne des projets à la diffusion. Je voudrais accentuer cet effort au plan européen pour les créations du festival.

Quel est le bilan de la fusion entre les 38^e Rugissants et le festival de jazz ?

C'est une réussite parce que l'initiative est venue des équipes artistiques. Dans une période où l'on voit s'éroder les financements institutionnels, il valait mieux réunir nos forces, refonder un projet différent, en s'appuyant sur l'expérience. Nous avons défendu une dynamique plutôt que des territoires esthétiques. D'autre part, la thématique politique répond au besoin qu'a la création de se réapproprier le monde. En 2013, ce sera «musique et religions». Une des conditions de la fusion était de préserver les financements publics. Certes, il n'y a pas eu addition du nombre de concerts, mais l'action culturelle est plus importante et la politique de commande est plus ambitieuse. ●

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

1 IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ PUBLIQUE DÉLÉGANTE

Commune de CARNOUX EN PROVENCE

2 NATURE JURIDIQUE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Affermage

3 CARACTÉRISTIQUES DE LA SALLE DE SPECTACLE

L'ARTEA est une salle de spectacle de 320 places assises située dans le centre de Carnoux en Provence, commune de 7000 habitants à 20 kms de Marseille, limitrophe des communes d'Aubagne, Cassis et Roquefort la Bédoule. La surface utile du bâtiment est de 1400 m², les dimensions de la scène sont : 11,10m x 16,80m. Le hall est d'une surface de 200 m². Aux abords du bâtiment, face au hall, un théâtre de verdure de 300 places environ.

4 OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA DÉLÉGATION

Le délégataire aura pour mission d'assurer sous le contrôle de la commune le fonctionnement et la programmation culturelle de l'ARTEA. Chaque saison de septembre à juin, le délégataire devra organiser 15 spectacles grand public (variétés, musique, danse, théâtre, conférences, vidéo expositions et expositions). La programmation devra intégrer les activités conduites par la commune et les associations culturelles et artistiques locales. Par ailleurs le délégataire aura pour mission d'organiser et de gérer une activité cinématographique hebdomadaire.

Date d'effet de la délégation :
1^{er} octobre 2012

Durée de la délégation : 5 ans
Spécificité : Contrat d'affermage prévoyant une participation communale (montant fixe à définir par le candidat) en contre partie des obligations du délégataire envers la commune.

5 MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les candidatures devront être adressées à : Monsieur le Maire de Carnoux en Provence, Hôtel de Ville, BP 4513716 Carnoux en Provence Cedex. Par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dépôt contre récépissé à la Direction Générale des Services de la Mairie.
Les plis porteront la mention :
 « DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : L'ARTEA – CANDIDATURE – NE PAS OUVRIR »

6 NATURE DES DOCUMENTS À PRODUIRE PERMETTANT D'EXAMINER LES QUALITÉS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT

Les candidats fourniront un dossier rédigé en français, comprenant toutes les pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières ainsi que l'aptitude à assurer la continuité du service public et en particulier :

a) DC1 : lettre de candidature
b) DC2 : déclaration du candidat complétée, datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat. Remplir obligatoirement :

- La rubrique C-1 « Chiffre d'affaires hors taxes » pour les trois derniers exercices clos.

- La rubrique F « Référence » : une liste de références au cours des cinq dernières années.
- La preuve de la capacité du candidat peut-être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

c) NOTI 2 : Etat annuel des certificats fiscaux et sociaux relatifs à la situation du candidat au 31 décembre de l'année 2011 dûment certifié par le Trésorier Payeur Général.

Le candidat pourra fournir au moment de la candidature une attestation sur l'honneur indiquant qu'il a satisfait à toutes les obligations fiscales et sociales pour candidater. Cependant, il devra, si son offre est retenue, fournir dans un délai de 8 jours et préalablement à la signature du marché, les pièces manquantes.

7 CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les éléments justificatifs demandés seront constitutifs des critères de sélection des candidats.

8 ADRESSE DU SERVICE OÙ L'ON PEUT DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS

Direction Générale des Services
 Hôtel de Ville – BP 45
 13716 CARNOUX EN PROVENCE
 CEDEX
 Tél. : 04.42.73.49.02
 Fax : 04.42.73.56.11
 Email : dgs@mairie-carnoux.fr

9 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

31 mai 2012 à 12 heures –
 délai de rigueur
 Les dossiers arrivés hors délais seront rejetés par la commission.

10 DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION

Le 20 avril 2012.



La Ville de Roanne
 recrute un(e)

DIRECTEUR (TRICE) DU THÉÂTRE MUNICIPAL

Catégorie A (cadre d'emplois des attachés territoriaux ou contractuel)

La Ville de Roanne, 40 000 habitants, sous-préfecture du département de la Loire et membre de Grand Roanne Agglomération, est la ville centre d'un bassin de vie de 100 000 habitants, situé au carrefour des régions Rhône-Alpes, Bourgogne et Auvergne. La proximité avec les trois métropoles régionales (Lyon, St-Etienne et Clermont-Ferrand), la qualité paysagère de son environnement (bords de Loire, Côte Roannaise...), l'excellente réputation de ses traditions culinaires, la vitalité de sa vie associative en font un cadre de vie enviable.

La Ville de Roanne met au cœur de son projet municipal le développement culturel, comme levier d'attractivité du territoire, comme facteur de créativité et de maintien du lien social. Sa politique culturelle s'affirme actuellement autour de plusieurs axes :

- renforcement de la présence artistique sur le territoire ;
- mise en place d'actions en faveur du développement des arts visuels et du croisement de la gastronomie et de la culture ;
- poursuite de la structuration des équipements culturels ;
- progression des pratiques culturelles des Roannais.

Elle souhaite faire du Théâtre municipal de Roanne, scène conventionnée avec la Région Rhône Alpes et le département de la Loire, un pivot majeur de sa politique culturelle par un élargissement de ses missions et comme acteur du développement de présences artistiques sur la ville.

Seul théâtre du Nord du département de la Loire, le Théâtre municipal de Roanne assure un rôle majeur dans la diffusion du spectacle vivant sur le bassin de vie de Roannais. Théâtre à l'italienne, en régie directe, d'une capacité de 560 places, situé en plein centre de la Ville, il propose des spectacles pluridisciplinaires (théâtre, danse, musique, cirque...) ainsi qu'une programmation jeune public et dans les quartiers.

LE POSTE

Sous la responsabilité de la Direction de la culture, vous aurez pour mission de définir et de mettre en œuvre le projet artistique et culturel du Théâtre, dans un souci de cohérence et d'équilibre entre la diffusion, le soutien à la création et l'action culturelle, favorisant les relations entre créateurs, artistes et publics.

Vous définirez les orientations stratégiques d'un nouveau projet, en toute indépendance artistique, afin de permettre au Théâtre de développer ses publics, ses actions et son rayonnement, en cohérence avec la politique culturelle de la collectivité.

Vous assurerez la programmation, développerez des partenariats artistiques et culturels sur le territoire et au sein des réseaux professionnels. Vous développerez une politique d'action culturelle et engagerez une réflexion sur le renouvellement des publics, la politique d'abonnement et la tarification, la fonction d'accueil du public, la communication.

Vous assurerez la gestion humaine (équipe de 12 personnes), administrative et financière, avec le soutien d'un administrateur, dans une logique d'optimisation des moyens, de recherche de financement et de qualité du projet artistique et culturel.

LE PROFIL SOUHAITÉ

Professionnel confirmé, de formation supérieure dans les métiers de la culture, vous justifiez d'une expérience significative de direction d'un équipement similaire. Vous avez une connaissance approfondie des réseaux artistiques, culturels et institutionnels.

Vous avez des capacités stratégiques qui vous permettent de construire, conduire et faire partager un projet artistique et culturel dans toutes ses dimensions. Vous faites preuve d'innovation, de créativité et de dynamisme. Vous développez une aptitude à la concertation et au développement de partenariats, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Vous êtes en mesure de mettre en place des outils de pilotage et d'évaluation.

RÉMUNÉRATION

Statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois - Avantages liés au CNAS

Vous voudrez bien adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) accompagnée de votre dernier bulletin de salaire et, pour les fonctionnaires, de votre dernier arrêté de situation administrative, **au plus tard le 18 mai 2012 à :**

Madame le Maire de la Ville de ROANNE - DRH
 Place de l'Hôtel de Ville - B. P. 512 - 42328 ROANNE CEDEX

Ou directement par mail : recrutement@ville-roanne.fr.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Isabelle SUCHEL-MERCIER, Directrice Générale Adjointe Culture et Ouverture sur le Monde, au 04.77.23.20.60. ou par mail à l'adresse suivante : isuchel@ville-roanne.fr.



L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier Languedoc-Roussillon recrute

SON DIRECTEUR

Contexte

→ L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier est située en plein cœur de la ville, dans un édifice du 17^{ème} siècle, la « Maison Louis Jouvet », sur trois étages entièrement aménagés pour l'art du théâtre. L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier dispose d'un outil exceptionnel au service d'un projet reliant la pédagogie et la création théâtrale.

→ L'École, association loi 1901 est subventionnée par la Communauté d'Agglomération de Montpellier et le Ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles.

→ L'École est dans une perspective de rapprochement avec l'EPCC Ecole Supérieure des Beaux Arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA) et du Théâtre du Hangar.

→ L'École a tissé des liens avec une grande partie des compagnies et des artistes qui vivent dans la région et au-delà ; elle entretient également des partenariats avec les principaux établissements culturels de la région.

→ L'École est habilitée à délivrer le Diplôme National Supérieur de Comédien, en partenariat avec l'université Paul Valéry - Montpellier III, pour une durée de trois ans, à compter de la rentrée universitaire 2011. Parallèlement, le directeur de l'École assure la coordination pédagogique de la classe d'initiation à l'art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier.

Missions / Activités

L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier fonctionne avec une équipe permanente composée d'un directeur, d'une secrétaire de direction et d'un régisseur.

Le directeur est chargé de mettre en œuvre le cursus de formation supérieure du comédien dans le cadre d'un projet artistique et pédagogique inscrit :

- ▶ dans les objectifs généraux des écoles d'art dramatique, signataires de la plate forme de l'enseignement supérieur pour la formation des comédiens,
- ▶ dans les orientations définies par la réglementation et le référentiel de certification du DNSP de comédien.

Dans ce cadre, l'ENSAD se donne comme objectif de préparer à la vie professionnelle de futurs comédiens par l'enseignement de l'art dramatique, la pratique du plateau et l'organisation de mises en situation professionnelle et de stages en milieu professionnel, la connaissance de l'environnement institutionnel, juridique et social du secteur du théâtre, l'initiation à l'encadrement d'atelier de transmission des savoirs. Elle dispense également, en lien étroit avec l'université Paul Valéry - Montpellier III, une formation théorique de haut niveau.

Profil

- ▶ Vous êtes une personnalité reconnue issue du monde du théâtre (comédien, metteur en scène, ...)
- ▶ Vous avez une expérience avérée de pédagogue dans le domaine théâtral, une connaissance approfondie du milieu artistique et culturel, du spectacle vivant, de ses acteurs et de ses réseaux,
- ▶ Vous possédez une aisance relationnelle, le sens du service public, des qualités d'organisation et d'animation, le sens du dialogue, du travail en équipe et une grande disponibilité.

Modalités de candidature

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) **sont à adresser au plus tard le 18 mai 2012** à :
Monsieur le Président de l'École Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier
Maison Louis Jouvet - 19 rue Lallemand - 34000 MONTPELLIER

Avec copie à :

→ Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier - Maison de l'Agglomération
50 Place Zeus - 34045 MONTPELLIER, ou par e.mail à l'adresse : m.daniel@montpellier-agglo.com

→ Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon - 5 rue de la Salle l'Evêque
CS 49020 - 34967 Montpellier cedex 2, ou par e.mail à l'adresse : marie-line.bonnefous@culture.gouv.fr

Informations par téléphone au 04 67 60 05 40 (ENSAD)

THÉÂTRE DE CLERMONT L'HÉRAULT
SCÈNE CONVENTIONNÉE
POUR LES ÉCRITURES POÉTIQUES ET SCÉNIQUES



Office Culturel du Clermontais et Ville de Clermont l'Hérault recrutent Un(e) Directeur (trice) de Théâtre

L'Office Culturel du Clermontais et la Ville de Clermont l'Hérault (8 000 habitants) recherchent : Le directeur du Théâtre (200 places), lieu de diffusion et de création qui accueille environ 30 spectacles par an.

Scène conventionnée de 2007 à 2011, le Théâtre propose une programmation diversifiée autour du théâtre, de la poésie, de la danse, ... et des expositions. Il est très impliqué dans l'animation de la vie culturelle de la ville et du Pays Cœur d'Hérault. Il contribue à la politique de la collectivité visant à l'émancipation par le biais de la culture des scolaires et des publics éloignés. Le directeur sera placé sous l'autorité du Président de l'Office Culturel du Clermontais qui est mandaté par la Ville de Clermont l'Hérault pour la mise en œuvre d'une politique culturelle en concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, acteurs locaux et associations : Cinéma, Ecole de Musique, Bibliothèque, établissements scolaires... et associations culturelles.

MISSIONS PRINCIPALES

► L'établissement de la programmation des saisons du Théâtre et des événements hors les murs, ainsi que les activités liées aux événements culturels de la Ville et du Territoire Cœur d'Hérault. ► La direction administrative, financière et humaine de l'établissement. ► Le développement des partenariats et l'ancrage territorial de cet équipement.

PROFIL RECHERCHÉ

► Expérience de fonctions de direction similaires souhaitée
► L'Office Culturel du Clermontais s'attache à ce que la personne recrutée soit en capacité de fédérer l'équipe et d'incarner l'évolution du projet d'établissement. ► Anglais parlé souhaité.

CONDITIONS D'EMPLOI

► CDD de 3 ans renouvelable ► Statut cadre ► Rémunération selon expérience et selon CC des entreprises artistiques et culturelles.

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Mr Le Président de l'Office Culturel du Clermontais
s/c Mme CAZALET Claude – Mairie – 34800 Clermont l'Hérault

L'Hippodrome, scène nationale de Douai recherche

UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES - CDI

Engagé dans la création contemporaine, l'Hippodrome coproduit et accueille des spectacles français et étrangers. Chaque saison comprend deux temps forts : « LES MULTIPISTES » et « LES 24 H ». Le projet de l'Hippodrome est élaboré dans un souci de relation forte au territoire et à la population. L'équipe est constituée de 27 salariés. Le lieu comprend 4 salles dont une salle dédiée aux résidences et aux répétitions, ainsi qu'une salle de cinéma classée « Art & Essai » (labels « Recherche & découverte », « Jeune public »).

MISSIONS Dans le cadre du projet artistique du directeur, sous l'autorité du directeur adjoint et de la directrice des relations avec le public et de la communication, il/elle participe à l'élaboration du projet de développement des publics de la scène nationale, et il/elle est en charge :

- de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi :
 - des actions visant à la recherche de nouveaux publics
 - du projet de décentralisation culturelle sur le territoire (lien avec les collectivités locales, mise en place de résidences, organisation des spectacles en tournée, etc.)
 - des actions d'accompagnement et de sensibilisation des publics en articulation avec la programmation artistique (spectacle vivant et cinéma),
- de l'animation de l'équipe des relations avec les publics et de l'accueil des artistes.

QUALITÉS REQUISES ET QUALIFICATIONS

- formation supérieure ● bonne culture générale et connaissance du spectacle vivant ● expérience similaire dans le domaine de la médiation culturelle
- aisance rédactionnelle ● maîtrise de l'anglais souhaitée ● maîtrise des outils informatiques ● permis B indispensables.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

C.D.I. (cadre) selon base grille Syndec et selon expérience.

POSTE À POURVOIR À PARTIR DU MARDI 28/08/2012.

Merci d'adresser au plus tard le 15 mai 2012, lettre de motivation et CV, à l'attention de Gilbert Langlois, Directeur :

- par mail à : secretariat@hippodromedouai.com
- ou par courrier à : Hippodrome, scène nationale
Place du Barlet – BP 10079
59502 Douai cedex



La Communauté d'Agglomération de Charleville Mézières 70 000 habitants - 10 Communes, à 1H30 de PARIS par le TGV, se structure autour d'un projet de territoire ambitieux.

Dans ce contexte de développement, elle recrute par voie de mutation, détachement « intégration directe » où à défaut par voie contractuelle, pour sa future scène de musiques actuelles (SMAC) :

Un Chef de projet pour sa future scène de musiques actuelles (SMAC) (h/f)

Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Sous l'autorité du responsable du pôle aménagement, vos missions s'articulent autour des axes suivants : ● participer à la mise en œuvre du projet d'agglomération qui définit les orientations à court, moyen et long terme pour le territoire de Cœur d'Ardenne, en matière d'équipements culturels ● poursuivre et mettre en œuvre le développement du futur équipement sur la base du projet existant (programmation architecturale, projet artistique et culturel, interactions avec les acteurs des musiques actuelles et plus largement les acteurs culturels ou socio-culturels du territoire, structuration territoriale, définition du futur mode de gestion, montage et suivi des demandes de subventions, structuration de l'équipe professionnelle...) ● piloter le projet d'aménagement de la SMAC sur le site industriel de la Macérienne avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et les services techniques, tant sur une approche de développement durable que sur une démarche globale et transversale liée à la réhabilitation complète du site ● poursuivre et mettre en œuvre le développement de la phase de préfiguration initiée à partir de 2011 et sur la base du projet existant (cogestion des studios de l'Echo, développement d'un centre de ressources, développement des actions en direction de la scène locale, mises en place d'actions culturelles, mises en place de partenariats...) ● Encadrement du personnel.

Le chef de projet sollicite l'avis du comité de pilotage aux étapes clés du projet et s'appuie sur la démarche de concertation permanente, participative et partagée engagée auprès des différents acteurs culturels du territoire et auprès des différents partenaires.

De formation supérieure Master 2 ou équivalent souhaité, en lien avec les projets culturels dans le secteur des musiques actuelles et amplifiées, vous justifiez d'une bonne connaissance dans ce domaine et maîtrisez les méthodes d'ingénierie de projets culturels. Maîtrisant les techniques de programmation et de production, vous connaissez également l'organisation administrative de la culture, les financements culturels, les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique ainsi que le code des marchés publics. Disponible, vous faites preuve d'une large autonomie dans l'organisation du travail, notamment en mode réseau et de capacités rédactionnelles.

Rémunération : rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. avec copie des diplômes et lettre de motivation, avant le 15/05/2012, sous la réf : CP-SMAC, à Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération de CHARLEVILLE-MEZIERES, 49 rue Léon Bourgeois, B.P. 30559, 08003 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex, Tél. : 03.24.57.83.00 - Fax : 03.24.33.16.51 Adresse mail : rh@coeurardenne.fr



Au cœur d'une aire urbaine de 520 000 habitants, Rouen, capitale de la Normandie, Ville d'art et d'histoire, 108 000 habitants, 40 000 étudiants, 5^e port français, située à une heure de Paris et proche de la mer.

Engagée dans un nouveau plan de lecture publique ambitieux (construction de bibliothèques dans les quartiers, création de services innovants, développement de la communication), la Ville de Rouen recrute par voie statutaire, à défaut contractuelle pour la Direction du Développement Culturel, Pôle Développement Attractivité :



Régisseur général (h/f) Réf. 12-131-DDC-1

Filière Technique - Catégorie A - Ingénieur

Sous l'autorité de l'administrateur et du directeur technique, vous êtes responsable de la préparation et de l'exploitation technique des spectacles. Vous coordonnez l'équipe technique dans le cadre du budget, assurez la gestion et mutualisation du matériel, et garantes la sécurité des personnels, équipes et public accueillis. À ce titre vous assurez les missions suivantes :

Missions :

Réalisation technique des spectacles : • Instruire et négocier les fiches techniques • Élaborer le budget technique • Élaborer les plannings de travail (montage, réglages, répétitions, représentations et démontage) • Organiser, superviser et participer aux opérations de montage et démontage.

Encadrement et coordination de l'équipe technique : • Planifier, encadrer et coordonner les effectifs de l'équipe technique • Proposer le recrutement d'intermittents du spectacle dans le respect du budget alloué.

Exploitation, gestion et mutualisation du matériel : • Mettre en œuvre une étude sur la mutualisation du matériel avec les équipements de la Direction du Développement Culturel et ses conditions de faisabilité (calendrier, protocole...) • Dans ce cadre, mettre en place la logistique technique (transport,

stockage...) et assumer la responsabilité des plannings d'utilisation du matériel • Assurer la veille sur l'évolution technique du matériel et proposer renouvellement ou adaptation éventuels.

Suivi réglementaire : • Assurer toute prise d'initiative pour parer aux incidents et accidents • Contrôler l'application stricte des règles d'hygiène et de sécurité.

Profil : Justifiant d'une expérience significative dans un poste identique, la possession d'un brevet de SST et d'un diplôme SSIAP1 serait appréciée. Vous avez une connaissance des secteurs principaux (machinerie, éclairages scéniques, sonorisation et vidéo) ainsi que de la réglementation en matière de sécurité, d'hygiène, de santé au travail mais aussi de droit du travail. Vous maîtrisez l'outil informatique et possédez quelques notions d'anglais technique. Vous faites preuve de rigueur, d'organisation, d'anticipation, de diplomatie, d'autorité, de pédagogie et avez le sens des priorités ainsi qu'un esprit fédérateur et de synthèse. Vous disposez d'une grande disponibilité (horaires spécifiques en raison de contraintes liées à l'activité de spectacle, dimanche, jours fériés et soirées) et avez un intérêt particulier pour le spectacle vivant et la programmation artistique du Hangar 23. Vous êtes titulaire du permis B.

Régisseur lumière (h/f) Réf. 12-132-DDC-1

Filière Technique - Catégorie B - Technicien

Sous l'autorité du directeur technique et du régisseur général, vous êtes responsable de la préparation, de la mise en œuvre technique et de l'exploitation du matériel lumière des spectacles et assurez le suivi des installations électriques. À ce titre vous assurez les missions suivantes :

Missions : • Analyser les fiches techniques des spectacles pour la partie concernant les éclairages • Préparer les commandes (devis) de matériels en achat ou location pour la réalisation des lumières des spectacles • Superviser l'établissement des plans lumière • Organiser et diriger le travail de l'équipe de techniciens lumière • Monter, régler, conduire et démonter les lumières des spectacles • Assurer le maintien en état des équipements électriques • Ranger et entretenir les locaux techniques.

Profil : Vos connaissances dans les domaines du matériel Lumière, de la sécurité électrique et des règles d'hygiène et de sécurité au travail représentent les compétences requises pour ce poste. Vous disposez d'une habilitation BR et une habilitation conduite nacelle type 1A ou CACES est souhaitée. Vous maîtrisez par ailleurs l'outil informatique et possédez quelques notions d'anglais technique. Vous faites preuve de rigueur, d'organisation, d'autorité et avez le sens du travail en équipe. Vous êtes fortement disponible (horaires spécifiques en raison de contraintes liées à l'activité de spectacle, dimanche, jours fériés et soirées) et êtes titulaire du permis B. Pour les non-titulaires, le contrat d'un an est renouvelable une fois au maximum.

Pour ces postes : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Les fiches de postes complètes sont disponibles sur le site de la ville de Rouen www.rouen.fr ou sur demande téléphonique au 02 35 08 69 49.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV en précisant la référence du poste à

Mme la Maire, place du Général de Gaulle, 76037 Rouen cedex 1, ou sur internet à l'adresse recrutement@rouen.fr.

Safari-rh.fr



Centre National de Création Musicale sur Nice cherche comptable unique

TITULAIRE DU BTS COMPTABILITÉ ET GESTION (AU MINIMUM)

DESCRIPTION DU POSTE

CDI temps modulé 35h sur 6 mois (période de septembre à février inclus) et 30h sur les 6 autres mois (de mars à août), expérience en cabinet comptable d'au moins 5 ans,

- tenue de la comptabilité générale (jusqu'au bilan - écritures d'inventaire) et analytique
- tenue des obligations sociales, payes et déclarations,
- déclarations fiscales (TVA, IS...),
- suivi bancaire, budget de trésorerie,
- suivi relations clients, fournisseurs,
- tâches administratives du CIRM : congés payés, tickets restaurant, ... ,
- détermination de certains coûts au vu de l'élaboration des budgets réalisés par l'administratrice et du contrôle budgétaire annuel,

- établissement des contrats de travail à durée déterminée et intermittents du spectacle (techniciens,...), notamment dans le cadre du Festival MANCA,
- suivi des obligations et formalités juridiques de l'association : tenue des registres obligatoires, dépôts formalités en Préfecture, cotisations, documents administratifs,
- gestion et suivi des dossiers d'investissements et petites subventions,
- secrétariat administratif.

Poste à pourvoir dès le 11 juin 2012

Entretiens semaine du 21 mai au 25 mai 2012

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Directeur François Paris - 33 avenue Jean Medecin - 06000 Nice info@cirm-manca.org



Bagnoux - Clamart - Fontenay aux Roses - Malakoff

CHARGE DE RELATIONS PUBLIQUES recrute dans les meilleurs délais pour le théâtre Victor Hugo à Bagnoux, un rédacteur territorial h/f

Chargé de relations publiques

Vous avez pour mission l'élaboration et la conduite de toutes actions propices au développement de publics diversifiés. À ce titre, vous mettez en place des outils de prospection et de fidélisation pour chaque spectacle. Vous concevez des outils de communication et de relations publiques, en collaboration avec la direction des actions culturelles. Vous mettez en place des outils d'évaluation.

Portant une attention particulière au « jeune public » sans négliger la fréquentation familiale, vous renforcez nos relations avec les partenaires éducatifs et suivez leurs actions de sensibilisation ou d'éducation artistiques. Par ailleurs, vous apportez votre aide à la billetterie et à l'accueil téléphonique.

Votre formation et/ou votre expérience en médiation culturelle ou communication témoigne de votre affinité pour le théâtre et le spectacle vivant. Rigoureux et organisé, vous faites preuve d'un excellent relationnel, d'esprit d'initiative et d'aisance rédactionnelle. Vous maîtrisez l'outil informatique et possédez le permis B. Horaires décalés et travail le week-end.

Merci d'adresser lettre et CV à Mme la Présidente de Sud de Seine, 28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay aux Roses ou par courriel : drh@suddeseine.fr www.suddeseine.fr

Safari-rh.fr



38 000 spectateurs
3M de budget - 27 permanents (80 ETP) recrute

UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE)

L'apostrophe scène nationale est un établissement d'action culturelle regroupant deux théâtres à Cergy-Pontoise développant une programmation interdisciplinaire, ouverte sur le monde à la rencontre des publics. Le théâtre s'attache à multiplier les partenariats artistiques et culturels sur le territoire tout au long de la saison. Soutien à la création et aux artistes, L'apostrophe accueille des compagnies en résidence et aide la diffusion des artistes intervenant au sein des programmes d'action culturelle.

MISSIONS

Placée sous l'autorité de Directeur, la personne sera chargée de la gestion financière et administrative de la structure au sein d'un service de cinq personnes. Vos missions comprennent :

1. La gestion budgétaire et comptable de la structure

Vous assurez la formation et le suivi du budget de fonctionnement, avec un contrôle de la trésorerie et du budget d'investissement. De même, vous élaborer le montage et le suivi des différents projets artistiques et recherchez de nouveaux partenariats publics et privés. Vous êtes l'interlocuteur/trice des fournisseurs, banques, expert-comptable et commissaire aux comptes. La connaissance du cadre budgétaire UNIDO et des logiciels Sage et Spiaectacle est appréciée.

2. L'administration

Cela comprend la rédaction et la gestion des différents contrats (production, co-production, résidences, cession) et des conventions de partenariat, ainsi que les demandes de subvention et les relations avec les tutelles concernées. Vous avez des capacités d'anticipation et de production d'outils statistiques et d'analyse.

3. La gestion des ressources humaines

Vous veillez à la gestion du temps de travail et à l'établissement du plan de formation. Vous assumez l'ensemble des étapes relatives à la gestion du personnel : recrutement, contrats de travail, contrôle des salaires pour le personnel permanent et intermittent.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous avez une expérience confirmée dans un poste similaire couplée à une bonne connaissance du milieu artistique, des réseaux et institutions culturelles. Vous avez démontré une capacité à encadrer du personnel et à faire preuve de rigueur, de pédagogie et de clarté, d'esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que d'une capacité d'organisation. Votre aisance relationnelle et vos capacités rédactionnelles sont reconnues.

Conditions d'emploi : CDI – Statut cadre. Salaire selon expérience basé sur la convention collective : CCNEAC. Disponibilité requise en soirée et le week-end

Date limite de candidature :

3 juin 2012 - Poste à pourvoir dès que possible

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) et les demandes d'information sont à adresser exclusivement à ProfilCulture Conseil, de préférence par voie électronique à lapostrophe@profilculture.com, par défaut à l'adresse suivante :

PROFILCULTURE
CONSEIL 46, rue Albert Thomas 75010 Paris

OPERA DE LILLE

L'Opéra de Lille, EPCC doté d'un budget de 12 millions d'euros pour une équipe permanente de 50 personnes, propose 60 représentations par saison, réalise 3 ou 4 productions lyriques par an, parfois suivies de tournées, et accueille 30 concerts et spectacles de danse. Il développe une programmation artistique innovante avec pour objectif de toucher un public large et diversifié.

UN(E) RÉGISSEUR(SE) GÉNÉRAL(E)

CDI / TEMPS COMPLET / CADRE / GROUPE 4

Poste à pourvoir en septembre 2012

MISSION

Au sein de la Direction Technique et de Production, placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur technique et de production, en collaboration avec l'autre régisseur général et l'adjoint au directeur technique chargé des questions de sécurité, le/la régisseur(se) général(e) a pour principales tâches :

- l'animation et la coordination des équipes techniques ;
- le suivi organisationnel et réglementaire des productions et des spectacles accueillis ;
- l'exploitation et la gestion du matériel et des équipements scéniques.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

BTS ou niveau équivalent, avec connaissances de base des différentes régies encadrées (plateau, son/vidéo, lumière, construction).

Expérience de 5 ans dans un poste similaire dans le milieu du spectacle vivant.

Habilitations : Accroche-levage/conduite de machinerie, CACES, habilitation électrique.

Connaissances de base de l'environnement social et juridique du spectacle vivant et en comptabilité/gestion.

Aptitudes nécessaires aux fonctions d'encadrement d'une équipe.

Grande disponibilité (travail régulier les soirs et week-ends).

Candidature à déposer au plus tard le mercredi 30 mai 2012.

Profil de poste complet disponible sur www.opera-lille.fr.

UN(E) ÉLECTRICIEN(NE) DU SPECTACLE

CDI / TEMPS COMPLET / AGENT DE MAÎTRISE / GROUPE 7

Poste à pourvoir en septembre 2012

MISSION

Au sein de la Direction Technique et de Production, placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du régisseur général et sous l'autorité directe du régisseur lumière, l'électricien(ne) a pour principales tâches :

- les installations et les réglages pendant les montages et les répétitions ;
- les interventions et les réparations en cas de dysfonctionnement du matériel ;
- l'entretien du matériel lumière ;
- la participation à la bonne tenue du bâtiment et de ses aménagements.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

CAP d'électricien ou niveau équivalent.

Expérience de 2 ans dans un poste d'électricien de spectacle.

Connaissance des différents types de projecteurs traditionnels.

Habilitations électriques (BR).

Méthode et sens de l'observation. Capacité à gérer l'imprévu et prendre des décisions rapides.

Travail en hauteur (nacelle...).

Sens de l'organisation, grande disponibilité (travail régulier les soirs et week-ends) et sens développé du travail en équipe.

Candidature à déposer au plus tard le vendredi 18 mai 2012.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation et CV) à l'Opéra de Lille : 2 rue des Bons-Enfants, BP. 133, 59 001 Lille Cedex.

À l'attention de Pierre FENET – Directeur administratif et financier.

Ou par mail à Emilie Dujardin, secrétaire de la Direction Administrative et Financière, à l'adresse suivante : edujardin@opera-lille.fr.

STRUCTURES DE CRÉATION
ET DE DIFFUSION

DIRECTION

ENSAD MONTPELLIER LANGUE-DOC ROUSSILLON (34). Directeur (h/f). → Voir page 11

OFFICE CULTUREL DU CLERMONTAIS ET LA VILLE DE CLERMONT L'HÉRAULT (34). Directeur (h/f). → Voir page 12

THÉÂTRE DIJON BOURGOGNE, centre national dramatique (21). Directeur (h/f). Cand. avant le 1/05. Pour le 1/01. Note d'orientation 03 80 68 50 07.

EPCC L'AUTRE CANAL à Nancy (54). Directeur (h/f). Cand. avant le 31/05. Pour le 1/01.

recrutement@lautrecanalnancy.fr

ONYX-LA CARRIÈRE à Saint-Herblain (44). Directeur (h/f). Cand. avant le 6/05. Pour septembre. stherblain@culture.com

ADMINISTRATION/
PRODUCTION/DIFFUSION

L'APOSTROPHE, scène nationale de Cergy-Pontoise (95). Administrateur (h/f) → Voir page 14

PANNONICA - NANTES JAZZ

ACTION (44). Administrateur (h/f). CDI 4/5 temps. Cand avant le 30/04. recrutement@pannonica.com

COMPAGNIE LA CLIQUE

D'ARSÈNE à Poitiers (86). Chargé(e) d'administration et de production. Cand. 30/04. CDI pour le 29/05.

www.cliquedarsene.blogspot.fr

LES PSYCHOPHONES RÉUNIS à Paris. Chargé(e) de diffusion et de production à Montreuil, La Courneuve (93). lespsychophones@gmail.com

ARTEFACT à Sainte-Maxime (83). Administrateur (h/f) + chargé(e) de développement. Pour juin.

admin@artefact-lab.com
THÉÂTRE DE NÎMES (30). Responsable administratif et comptable. Pour mai.

n.novis@theatredenimes.com
THÉÂTRE DE SAINT-GERVAIS à Genève (Suisse). Administrateur (h/f). Cand. avant le 15/05. Pour le 1/09.

Y.miyata@saintgervais.ch
RÉGIE CHAUFFERIE CIEL

à Grenoble (38). Directeur (h/f). Cand. avant le 10/05. Pour l'automne.

frederic.rossi1@wanadoo.fr

COMMUNICATION /
RELATIONS PUBLIQUES

L'HIPPODROME, scène nationale de Douai (59). Responsable des relations publiques. → Voir page 12

ESPACE ROHAN à Saverne (67).

Chargé (h/f) de la communication et de la médiation culturelle. CDI. Cand. 5/05. www.espace-rohan.org

LA FAIENCERIE THÉÂTRE DE

CREIL (60). Chargé(e) des relations avec le public. Cand. avant le 11/05. CDD 1 an avant le 1/09 au plus tard.

g.harel@faïencerie-theatre.com

CENTRE RÉGIONAL DU JAZZ EN BOURGOGNE. Chargé(e) de l'information. Cand. avant le 10/04. Pour le 16/07. tempo@crjbourgogne.org

TECHNIQUE

OPÉRA DE LILLE (59). Régisseur général (h/f) + électricien du spectacle (h/f). → Voir page 14

TJP STRASBOURG (67). Régisseur polyvalent (h/f). → Voir ci-dessous

VILLE D'AUBAGNE (13). Régisseur général (h/f). Cand. avant le 30/04. Poste à pourvoir le 1/09.

www.aubagne.fr

GAITÉ LYRIQUE à Paris. Régisseur lumière, responsable du service électrique (h/f). Cand. avant le 1/05. technique@gaite-lyrique.net

ESPACE 1789 de Saint-Ouen. Administrateur (h/f). CDD pour juin 2012. esarfati@espace-1789.com

AUTRES

CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE (06). Comptable unique. → Voir page 13

SMARTFR à Paris. Chargé(e) d'accompagnement à Clermont-Ferrand.

Cand. avant le 15/05. CUI pour juin 2012. recrutement@smartfr.fr

ESPACE MARCEL CARNÉ à Saint-Michel-sur-Orge (91). Comptable principal(e). CDI pour le 15/06. Cand. avant le 31/05.

administration.emc@orange.fr

LE JARDIN IMPARFAIT à Paris. Comptable unique expérimenté.

Cand. avant le 10/05. Temps partiel. recrutement@jardin-imparfait.fr

MY MAJOR COMPANY à Paris.

Chef de projet marketing (h/f).

CDD 6 mois à pourvoir le 1/05.

laurent@mymajorcompany.com

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

VILLE DE ROANNE (42). Directeur du théâtre municipal (h/f).

→ Voir page 10

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - CŒUR D'ARDENNE (08). Chef

de projet pour la future scène de musiques actuelles. → Voir page 12

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD DE SEINE pour le Théâtre Victor Hugo (92). Chargé(e) des relations publiques. → Voir page 13

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

LA LETTRE DU
SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettredu spectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Proficulture.com, presse spécialisée...

VILLE DE ROUEN (76). Régisseur général (h/f) + Régisseur lumière.

→ Voir page 13

VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08) Directeur (h/f) du conservatoire (CRD). Cand. 15/06. Pour le 1/09.

Rubriques Culture..., Établissements culturels, www.charleville-mezieres.fr

CA DE CERGY-PONTOISE (95).

Conseiller aux études au Conservatoire à rayonnement régional (h/f). drh@ceryypontoise.fr

VILLE DE VILLERS-LÈS-NANCY

(54). Directeur du service culturel (h/f). Cand. avant le 30/04. Pour le 1/09. nc@villerslesnancy.fr

CA PAYS DE MEAUX (77). Directeur de l'action culturelle (h/f). drh@meaux.fr

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOS- SÉS (94). Directeur (h/f) de Conservatoire (CRR). drh-recrutement@

mairie-saint-maur.com

VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

(93). Directeur des affaires culturelles et de l'éducation populaire (h/f). drh-recrutement@

aulnay-sous-bois.com

CA SUD DE SEINE (92). Directeur

(h/f) du conservatoire de Clamart (CRD). À pourvoir en juillet. drh@sudseine.fr

VILLE DE SAINT-NAZAIRE (44).

Directeur du conservatoire (h/f).

Cand. avant le 4/05. Pour le 1/09.

www.mairie-saintnazaire.fr/

mairie/saint-nazaire-recrute

VILLE DE LYON (69). Directeur

général (h/f). Cand. avant le 3/05.

Référence : 6618-TLR.

audrey.perrier@mairie-lyon.fr

OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR

(06). Directeur artistique (h/f).

Cand. avant le 1/06.

emplois@nicecotedazur.fr

BÉZIERS MÉDITERRANÉE.

Conseiller aux études musicales

(h/f). Cand. avant le 4/05. À pourvoir

le 1/09. www.beziers-agglo.fr

VILLE DE NOISY-LE-GRAND (93).

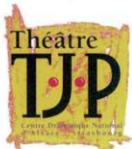
Directeur des affaires culturelles

et de l'animation (h/f). Cand.

avant le 30/04. Pour le 1/10.

recrutement@ville-noisylegrand.fr

Doté de deux salles de spectacles sur deux sites (Grande scène, rue des Balayeurs 250 places, Petite scène, rue du Pont St-Martin 130 places) - diffusion et créations - qui compte une équipe de 23 salariés.



Le TJP Strasbourg / CDN d'Alsace recrute un(e) régisseur(se) polyvalent(e) à dominante lumière en CDI

MISSIONS Le (la) régisseur (se) lumière polyvalent(e), sous l'autorité du Directeur technique ainsi que du Régisseur général est : ● chargé(e) sur le plan technique de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre des différents spectacles en accueil, création, festival et tournée ● chargé(e) de la préparation lumière et de la mise en place des moyens nécessaires à la réalisation d'un spectacle en collaboration avec le régisseur de l'équipe accueillie, des réglages des éclairages avant le déroulement du spectacle.

En tant que régisseur (se) polyvalent(e) il (elle) a également une connaissance de systèmes son, vidéo, plateau. Il (elle) peut avoir la responsabilité d'un lieu (Grande Scène ou Petite Scène).

IL (ELLE) PARTICIPE : ● au montage et démontage des décors selon les fiches techniques des spectacles accueillis ● occasionnellement à la création de productions du TJP.

IL (ELLE) EST ÉGALEMENT : ● chargé(e) de l'entretien et de l'inventaire du matériel lumière des deux sites (peut être force de proposition concernant les achats), et de la gestion du stock de consommables - de l'organisation, du rangement et de la maintenance du matériel scénique (lumière, son, vidéo, plateau). Il (elle) peut être amené(e) à se déplacer, en France ou à l'étranger pour d'éventuelles tournées de spectacles du TJP et conduire des véhicules utilitaires.

PROFIL & QUALITÉS REQUISES ● Formation spécifique aux techniques de l'éclairage de spectacles et/ou expérience professionnelle en régie lumière d'au moins 3 ans ● Maîtrise d'un pupitre lumière (Avab Expert junior/presto) ● Connaissance des techniques de la vidéo et de la chaîne du son ● Expérience de la régie plateau ● Maîtrise des règles de sécurité d'un ERP si non titulaire d'un SSIAP ● Habilitations souhaitées : électrique, nacelle, travail en hauteur (SSIAP 1 serait un plus) ● Permis B (C serait un plus) ● Sens de l'organisation, autonomie, réactivité, disponibilité (travail le soir et le week-end) ● Sensibilité artistique et esprit d'équipe indispensables.

SALAIRE

Rémunération selon convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

DIVERS Date limite de dépôt de candidature : 10/05/2012

Prise de fonction : 1^{er} Septembre 2012.

Envoyer CV et lettre de motivation à M. Renaud Herbin, Directeur,
TJP - 1, rue du Pont St-Martin 67000 Strasbourg.



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur

www.pole-emploi.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettredu spectacle.com

● France Billet.

Élodie Perthuisot a quitté le cabinet du ministre de la Culture et de la Communication pour prendre la direction de France Billet (réseau FNAC) et de FNAC Voyages. Elle succède à Laurence Courtinat-Vernon.

● Bretagne-Pays de la Loire.

Jean-Marc Vernier, actuel conseiller culture de Jean-Jack Queyranne à la Région Rhône-Alpes, va prendre la direction du nouveau Pôle d'enseignement supérieur «Spectacle vivant» Bretagne-Pays de la Loire, établissement public réunissant les deux Régions, le ministère de la Culture, les Villes de Rennes, Nantes et Angers, et les universités de Nantes et de Rennes.

● Syndeac. Claude Juin quitte la direction adjointe du Syndeac à la fin avril.

● TJP Strasbourg - CDN d'Alsace. Ancien secrétaire général du Grand Théâtre de Lorient, Jean-Benoît Blandin administre le Théâtre Jeune Public - Centre dramatique national d'Alsace, à Strasbourg (67). Laurence Mener succède à Muriel Chevalier (partie à la retraite) comme directrice de production en charge du secrétariat général. Elle était administratrice de production et de tournées des Gomères, à Inzinzac-Lochrist (56), après avoir administré le Bouffou Théâtre, à Hennebont (56).

● Scène nationale de Besançon. Carole Monnot est responsable de la communication à la scène nationale de Besançon (25). Elle a été responsable de la communication de la scène conventionnée d'Auxerre et des relations publiques du Grand R (ex-Magné), à la Roche-sur-Yon (85).

● Conseil général des Hauts-de-Seine.

Marie-Hélène Bonnot occupera le 1^{er} juillet le poste de chef du service d'intervention artistique et culturelle du conseil général des Hauts-de-Seine, jusqu'à présent occupé par Stephan Kutniak, directeur de la culture. Elle était secrétaire générale du Théâtre de Sartrouville - CDN.

● Maison de la culture de Bourges. Audrey Matel quittera en mai son poste de responsable de la médiation culturelle de l'Espace Jean Legendre, à Compiègne (60), pour la direction de la communication et des relations publiques de la Maison de la culture de Bourges (18).

● Nest-CDN. Louise Beauchêne, ex-chargée de communication et de la presse des Musicales, festival à Colmar (68), assumera, en mai, les mêmes fonctions au Nest-Centre dramatique national de Thionville-Lorraine. Arthur Lassaing, chargé de la communication et de la presse à la Muse en circuit, à Alfortville (94), intégrera en juin l'équipe du Nest, comme secrétaire général.

● Festival Passages. Anaël Mennuni-Mayer devient secrétaire générale du festival Passages, à Metz (57). Elle était responsable communication et presse du Nest-CDN Thionville-Lorraine. Chloé Grunhertz est la nouvelle chargée de production du festival. Elle a été coordinatrice de Musiques Volantes, à Metz.

● Diphtong Compagnie et Actoral. Cyril Le Boulaire, chargé des partenariats et des relations publiques à Seconde Nature, à Aix-en-Provence (13), devient chargé de communication et des re-

PARCOURS

Marianne Gaussiat et Isabelle Gillouard relancent Musicora

Les cogérantes de l'agence Sequenza ont repris ce salon de la musique classique.

Violoncelliste, Marianne Gaussiat a rencontré Isabelle Gillouard au Festival d'Auvers-sur-Oise (95), où celle-ci était chargée de communication. La première a poursuivi son chemin comme chargée



tation n'ayant plus lieu depuis 2010. «Musicora nous permet de développer à plus grande échelle nos compétences», estime Isabelle Gillouard.

Le salon de la musique classique se tiendra au Palais Brongniart, du 11 au 13 mai. «Ce nouveau Musicora représente un double défi : intéresser de nouveau les professionnels, dont la demande est énorme, tout en menant une action de médiation vers le grand public.» Près d'une centaine d'exposants seront présents (édition, facteurs d'instruments, spectacle vivant...), 15 000 visiteurs sont attendus, pour un chiffre d'affaires de 500 000 euros. Le Palais Brongniart permettra d'organiser près de 25 concerts. Une dizaine d'ateliers et rencontres professionnelles ont été programmés. ●

NICOLAS DAMBRE

lations publiques de Diphtong Compagnie et du festival Actoral, à Marseille (13). Paola Gilles, administratrice de tournée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, est la nouvelle chargée de production et diffusion de la compagnie. ● SMAC Le Plan. Stéphanie Martin est responsable de la communication et des partenariats du Plan, à Ris-Orangis (91). Elle travaillait à la promotion d'artistes pour des labels. ● SMAC La Cartonnerie. Stéphanie Auger, responsable

du développement au Festival du vent, à Calvi (20), remplace Magali Malnovic à la Cartonnerie, à Reims (51), comme directrice de la communication, des relations publiques et du mécénat. ● Liaisons Arts Bourgogne. Stephan Hernandez est nommé directeur adjoint de Liaisons Arts Bourgogne. Il était responsable du spectacle vivant et de l'action culturelle au Département de la Côte-d'Or, directeur d'Arts vivants 21.

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dith, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoche. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045178729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements - 11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.



La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro